

Club informatique de Ranrupt

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 1^{er} mars 2019 à 17 heures à la salle des fêtes de Ranrupt.

Après un mot d'accueil, débutera l'assemblée générale dont l'ordre du jour comportera les points suivants :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 février 2018
- Adoption du nouveau nom : Club informatique de la Haute Bruche
- Rapport moral et d'activité
- Rapport de la trésorière- Rapport des réviseurs aux comptes
- Quitus à la trésorière et au bureau actuel
- Elections au conseil d'administration pour deux postes à pourvoir.

Les candidatures actuelles reçues sont celles de Christian Kimmich et Pascal Bazzea Pour le bon déroulement de l'assemblée, nous prions les membres qui souhaiteraient intégrer le conseil d'administration d'adresser leur candidature pour le 22 février au Président intérimaire, Patrice LACAF, 107 route de Diespach 67420 PLAINE.

- Présentation de projets pour 2019
- Cotisation annuelle 2020
- Points divers

Nous rappelons que seuls les points à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'un vote. Le conseil d'administration se réunira dans la foulée pour élire le bureau. La composition de celui-ci sera communiquée à l'assemblée.

Une brève conclusion précédera le verre de l'amitié afin que chacun puisse converser.

Nous vous prions de prévoir le paiement de votre adhésion 2019, 25 €, vingt-cinq euros, par membre, lors de l'assemblée afin de faciliter la gestion de notre suivi et d'éviter un rappel.

Procuration : les membres empêchés de participer à cette assemblée sont invités à établir une procuration leur permettant ainsi d'exprimer leur vote, en pensant à joindre le montant de leur adhésion. Un membre ne peut détenir que **deux (2) procurations**.

Je soussigné (e)....., membre de l'association Club informatique de la Haute Bruche, donne pouvoir à.....

(ou laisser en blanc) pour me représenter à l'assemblée générale annuelle du vendredi 1^{er} mars 2019, prendre en mon nom toutes décisions et participer à tous scrutins prévus à l'ordre du jour.

Fait à

le

Signature

A faire parvenir pour le 26 février au plus tard à

Patrice LACAF, 107 route de Diespach 67420 PLAINE